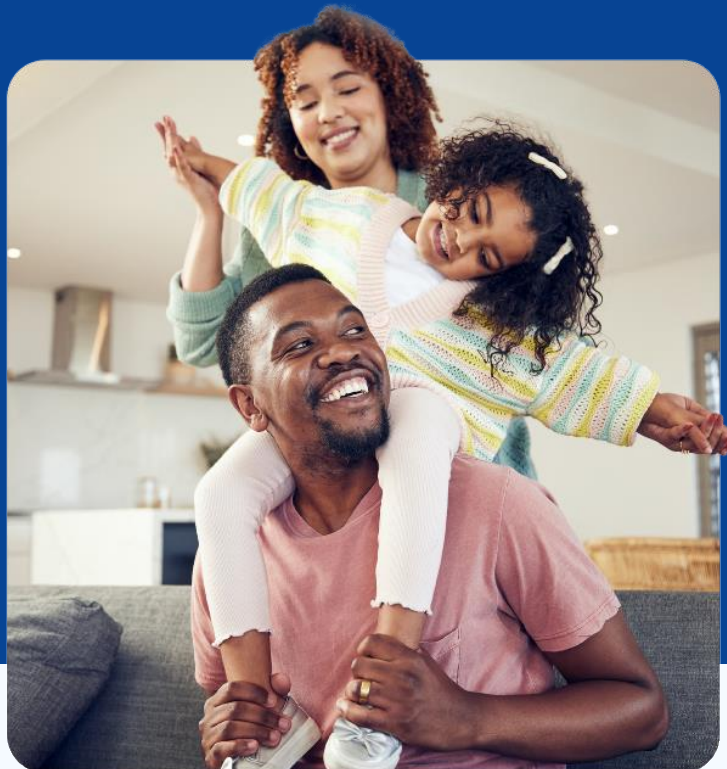


Découvrez le

Compte de Placement Enregistré (CPE)

à frais-réduits



Le coup du chapeau de l'investissement

Compte de placement enregistré (CPE) à frais réduit

- Comment ça fonctionne?
- C'est pour qui ?
- Caractéristiques et avantages du produit

Solutions de portefeuille

- Fond à date cible
- Portefeuilles à risk cible

Processus de vente simple

- Vesta
- Outils et ressources



Frais réduits. Fonds performants.

Dépenser en moyenne 1 % de moins en RFG*

Des rendements compétitifs, des gestionnaires de fonds réputés et des garanties d'assurance, le tout combiné en une solution unique et économique pour aider vos clients à atteindre leurs objectifs financiers.

*Économies moyennes de RFG comparativement aux fonds distincts.



Comment ça fonctionne?

Le CPE est un produit d'investissement, sous la forme d'un contrat de rente, semblable à un contrat de fonds distincts, sauf. Le CPE est notre solution hybride avec des frais modiques similaires aux fonds communs de placement et avec des garanties comme les fonds distincts.

Le compte reflète les rendements des fonds de référence ou stratégies choisis par l'investisseur. Le grand avantage?

Des frais de gestion très compétitifs.



Mieux pour vous. Mieux pour vos clients.



Ne nécessite pas de
licence pour les fonds
communs de placement



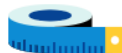
Développez votre
entreprise



Processus de
vente simple



Protection des placements



Solutions
sur mesure



Économies
moyennes : 1 %



Pourquoi choisir le CPE?

- ✓ Gestion financière professionnelle
- ✓ Frais peu élevés
- ✓ Désignation d'un bénéficiaire
- ✓ Protection contre les créanciers
- ✓ Gestionnaire de fonds et fonds exclusifs
- ✓ Prestations de décès et garanties à l'échéance
- ✓ Programme de rabais pour clients privilégiés



Comment se comparent-ils?

- Comme les fonds communs, il profite d'une **gestion financière professionnelle, d'une diversification accrue**, et des frais concurrentiels.
- Comme les fonds distincts, il forme un **contrat de rente, inclut des garanties**, et est offert par des professionnels accrédités.



Idéal pour...

- Les clients soucieux des frais qui visent une croissance à long terme avec peu d'entretien.
- Les conseillers agréés en assurance souhaitant offrir des options d'investissement concurrentielles, sans se soucier des coûts de licence supplémentaire de l'ACFM ou de l'OCRCVM
- Les conseillers en gestion du patrimoine à la recherche d'alternatives simples et compétitives
- Les conseillers FundSERV



Avantages, caractéristiques, garanties, et détails des fonds

Aperçu du produit

Product Features

- Gestion financière professionnelle
- Protection d'Assuris
- Âge à l'émission : 18 ans
- Âge maximal pour un dépôt : 85 ans
- Contourne l'homologation/Désignation de bénéficiaire



Une victoire pour les placements enregistrés

le CPE est idéal pour:

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Régime enregistré d'épargne-retraite du conjoint (REER du conjoint)
- Fonds de revenu de retraite (FRR)
- Fonds de revenu de retraite du conjoint (FRR du conjoint)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)



Garanties

Garantie au décès

Dans le cas où le rentier est décédé avant la date d'échéance du contrat, la prestation de décès sera le plus élevé des deux montants suivants : la valeur marchande ou 75 % (75/75) ou 100% (75/100) des dépôts nets.

Moins une réduction proportionnelle aux montants des retraits.

Garantie à l'échéance

À l'échéance, à 105 ans, le rentier recevra le plus élevé des deux montants suivants : la valeur marchande ou 75 % des dépôts nets.

Moins une réduction proportionnelle aux montants des retraits.



Des gestionnaires de fonds vedettes.

Nous travaillons avec les meilleurs gestionnaires de fonds.
Parmi nos partenaires soigneusement sélectionnés, nous
comptons :



GESTION
MONDIALE D'ACTIFS



PLACEMENTS
LOUISBOURG
INVESTMENTS



**Gestion de
Placements TD**



Fonds par classe d'actifs

Actions américaines	Actions internationales	Actions mondiales	Actions canadiennes	Revenus Fixes	Équilibré	Marchés émergents
Actions américaines Louisbourg	Actions internationales Louisbourg	Chefs de file mondiaux CI/Black	Actions canadiennes Louisbourg	Obligations canadiennes Louisbourg	Répartition d'actifs canadiens	Marchés émergents CI
Actions américaines – Ciblé Fidelity	Croissance international Fidelity	Actions mondiales à faible volatilité Fidelity Global	Actions canadiennes de base Fidelity	Actions privilégiées Louisbourg	Revenu mensuel Fidelity	
Petites sociétés américaines TD		Ressources mondiales CI	Actions canadiennes de petite capitalisation Louisbourg	Obligations à haut rendement TD	Leadership climatique équilibré Fidelity	
		Actif réel mondial CI	Actions canadiennes momentum Louisbourg	Marché monétaire Louisbourg	FNB simplifié équilibré Fidelity	
		Actions mondiales Greystone TD	Dividendes canadien CI	Obligations de sociétés CI	FNB simplifié croissance Fidelity	
		Actions mondiales + Fidelity	Actions canadiennes à faible volatilité Fidelity		Équilibré Louisbourg	
		Mondial de dividendes CI				



Solution de portefeuilles



**9 Fonds à
date-cible**



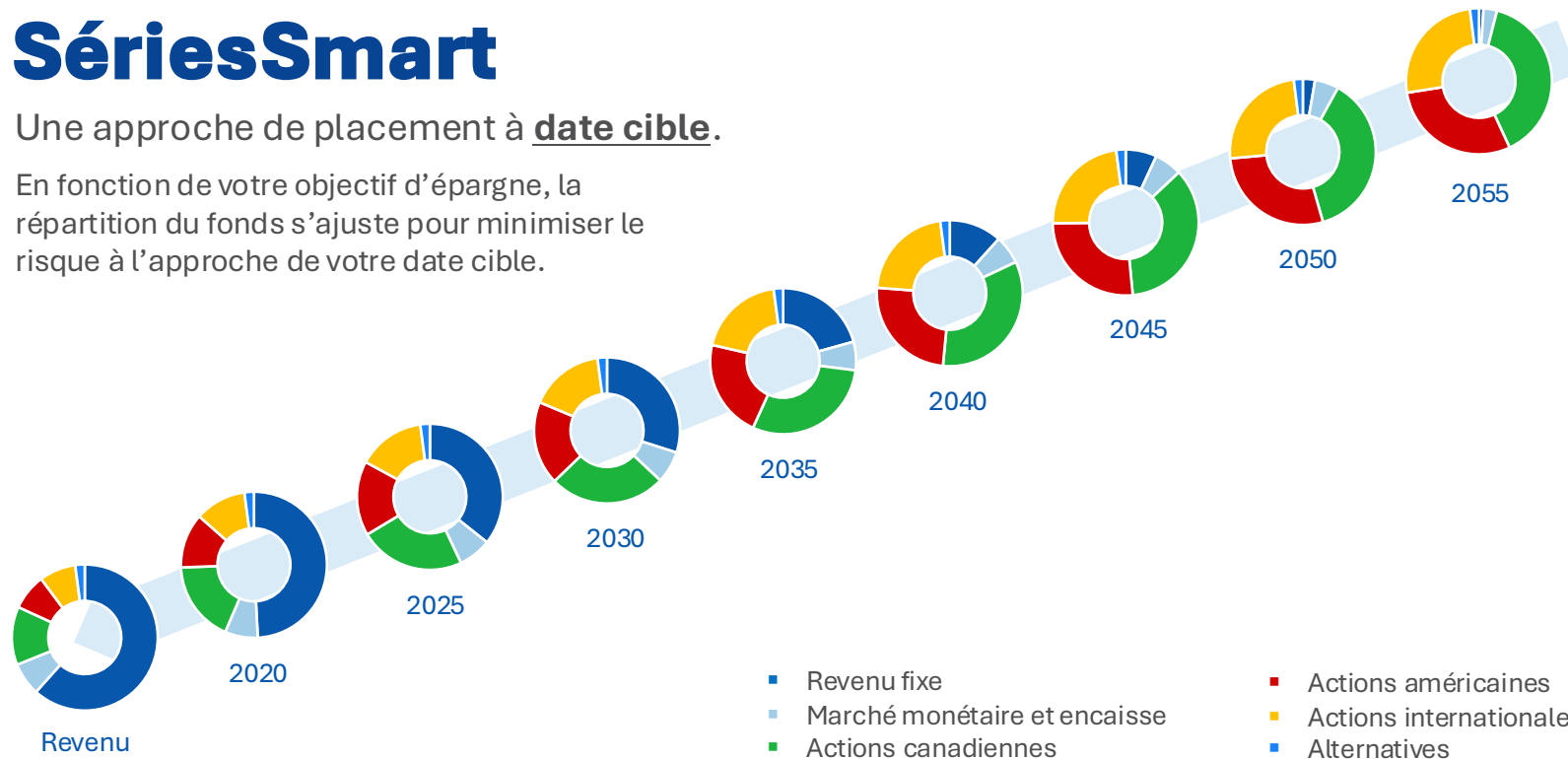
**9 Portefeuilles à
risque-cible**



SériesSmart

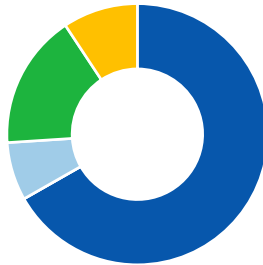
Une approche de placement à **date cible**.

En fonction de votre objectif d'épargne, la répartition du fonds s'ajuste pour minimiser le risque à l'approche de votre date cible.

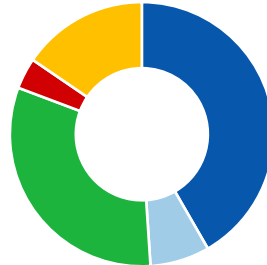


Portefeuilles traditionnels

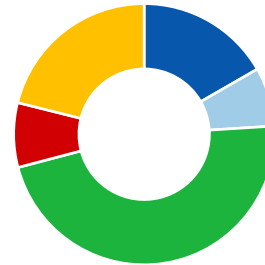
Sous gestion active à 100 % et une majorité d'actifs canadiens



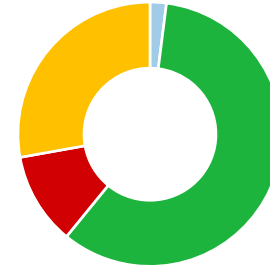
Conservateur



Équilibré



Équilibré croissance



Croissance

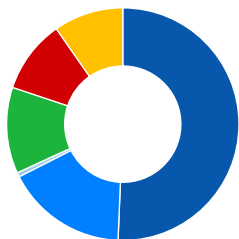
- Marché monétaire et encaisse
- Revenu fixe
- Actions canadiennes
- Actions américaines
- Actions internationales



Portefeuilles Sélect

Gestion active et passive

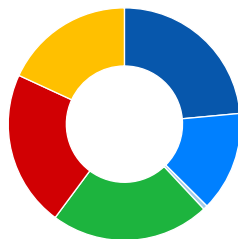
Deux fois plus d'exposition mondiale sur les obligations et les actions



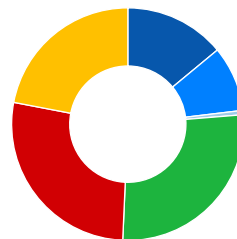
Sélect défensif



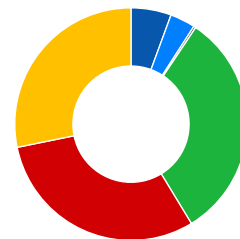
Sélect modéré



Sélect équilibré



Sélect croissance



Sélect croissance améliorée

- Marché monétaire et encaisse
- Obligations canadiennes
- Obligations étrangères

- Actions canadiennes
- Actions américaines
- Actions internationales



PROGRAMME DE RABAIS POUR CLIENTS PRIVILÉGIÉS

Un client n'a besoin qu'une valeur marchande combinée de **50 000 \$ ou plus** en placements admissibles pour bénéficier du programme de rabais pour clients privilégiés.

Aucune action n'est requise de votre part – c'est automatique!

Palier	Actifs admissibles totaux	Placements d'obligations	Tous autres placements
Niveau 1	50 000 \$ - 99 999 \$	5 pdb	2,5 pdb
Niveau 2	100 000 \$ - 249 999 \$	7,5 pdb	5 pdb
Niveau 3	250 000 \$ et plus	10 pdb	7,5 pdb

Exemple

Obligations
15 000 \$

+

Autres
35 000 \$

=

Total
50 000 \$

✓ Rabais appliqués

Obligations: rabais de 2,5 pdb sur 15 000 \$

Autres: rabais de 5 pdb sur 35 000 \$

Exclusions: ✗ Comptes à intérêt garanti (CIG) ✗ Comptes à intérêt quotidien (CIQ) ✗ Séries A (fonds distinct)



Processus de vente simple

La plateforme de placement d'Assomption Vie

Vesta

Vous avez tout à portée de main!

Facile | Complet | Conforme





- Des propositions **sans erreur** à chaque fois!
- **Enregistrement automatique** de votre progression
- Signatures **électroniques** ou papier
- **Les formulaires de transfert** et questionnaire de du profile de l'investisseur **intégrés.**
- Plateforme **Web**
- Envoi des formulaires T2033 et suivi **fait pour vous.**
- **Dépôts additionnels** sur les contrats existants.



Investir sans compromis.

Le compte de placement enregistré (CPE) d'Assomption Vie est une option de placement unique à frais réduits.

Vos clients apprécieront les avantages offerts par les fonds communs de placement et les fonds distincts, offerts en une seule solution économique.



La différence CPE
Imaginez que vous investissiez depuis des années, que vous construisiez l'avenir quelque chose à vos proches. Mais que se passe-t-il si le marché est...

Avec les fonds communs de placement
Vos bénéficiaires reçoivent le valeur marchande au moment de votre décès, tel quel (sans réduction imposable si le marché est à la baisse). De plus, les actifs passeront par le processus d'homologation, ce qui entraîne des réductions des frais d'homologation et des frais juridiques.

Avec le CPE de décès
Vos bénéficiaires reçoivent le montant nominal de votre compte de placement enregistré à votre décès, sans réduction imposable.

En quel se compare le CPE?

	Fonds communs de placement	Comptes de placement enregistrés
Options de placement	✓	✓
Gestion professionnelle	✓	✓
Diversification	✓	✓
Réglementation	✓	✓
Protection de la vie privée	✓	✓
Pratiqués de décès	✓	✓
Protection potentielle des créanciers	✓	✓
Continuement de l'homologation	✓	✓
Paye également et directement aux bénéficiaires après le décès	✓	✓

Équipez vos placements pour le futur

- Des frais réduits permettant de maximiser votre potentiel d'épargne
- Accès à des gestionnaires de fonds renommés comme Fidelity, CI et TD
- Disponibles pour les régimes d'épargne enregistrés : CELI, CELAPP, RER, FRR, FRR
- Excellentes solutions pour la diversification et la croissance
- Processus simplifié et moins coûteux pour les bénéficiaires
- Rabais pour les comptes de plus de 50 000 \$
- Commencez à investir à partir de 500 \$ ou 250 \$ par mois*

*Le montant minimum de placement pour les FRR est de 10 000 \$.

Pourquoi choisir Assomption Vie
Depuis 1901, Assomption Vie est l'une des plus grandes mutuelles d'assurance vie et de services financiers au Canada. Grâce à nos résultats financiers solides, nous offrons la stabilité et la sécurité pour que vous puissiez investir en toute simplicité.

Parlez-en à votre conseiller et découvrez comment nous pouvons assurer votre héritage.
www.assomption.ca

Avec le CPE, vous avez l'esprit tranquille en sachant que, quel qu'il arrive au...

Après un délai de 3 à 12 mois, les montants de placement peuvent dépasser les montants initiaux.

300 000
250 000
200 000
150 000
100 000
50 000
0

1 2 3

— CPE — Fonds commun de placement

986-100-1122



Merci!

